
Suivi et évaluation de l'aide à la réintégration soucieuse des besoins de l'enfant

Choose the section you want to jump in

Principaux messages

- Des indicateurs de la réintégration durable soucieux des besoins de l'enfant permettent d'orienter la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation d'une approche globale, et de s'attaquer à certaines des causes profondes de la migration.
- Un suivi de la réintégration permettra non seulement d'apporter un soutien à chaque enfant et à sa famille et à identifier les violations des droits, mais aussi de combler les lacunes existantes en matière de données sur ce qui fonctionne dans le domaine de la réintégration. Les éléments factuels sur la réintégration devraient également permettre de déterminer le moment et les modalités des retours.
- Le suivi d'indicateurs de la réintégration soucieux des besoins de l'enfant peut aider les praticiens à mesurer les progrès et à identifier les risques et vulnérabilités des enfants de retour et de leur famille à mesure qu'ils franchissent les étapes du processus de gestion des dossiers.
- Il convient de consulter les enfants, les familles et les autres parties prenantes associées au processus de réintégration au sujet de l'élaboration des indicateurs et des enseignements tirés, afin de renforcer le système plus large de protection de l'enfance.
- Le suivi devrait se poursuivre suffisamment longtemps pour observer une certaine stabilité dans la vie de l'enfant (durée recommandée : deux ans).

Public cible

Responsables de l'élaboration des programmes et administrateurs de programme

Chargés de dossier et autres membres du personnel

Introduction

Le suivi et l'évaluation relient les différents niveaux de l'approche intégrée. Un suivi de la réintégration permet non seulement d'apporter un soutien à chaque enfant et à sa famille et d'identifier les violations des droits, mais aussi de combler les lacunes existantes en matière de données sur ce qui marche pour que la réintégration des enfants et des familles soit durable. Les éléments factuels concernant la réintégration devraient également permettre de déterminer le moment et les modalités des retours. Les outils de suivi relient les progrès réalisés aux niveaux individuel et familial aux indicateurs qui jouent un rôle important dans le processus de gestion des dossiers. Le suivi des indicateurs peut aider les praticiens à mesurer les progrès réalisés et à identifier les risques et vulnérabilités des enfants de retour à mesure qu'ils franchissent les étapes du processus de gestion des dossiers. Les indicateurs spécifiques aux enfants tiennent également compte des besoins des enfants en matière de développement au cours de leur croissance. L'utilisation d'indicateurs multidimensionnels soucieux des besoins des enfants peut aider les praticiens à élaborer des plans de réintégration durable tenant compte des besoins de l'enfant et de ses choix tout au long de sa vie, et leur permet de suivre les interventions de réintégration et de déterminer quand celles-ci et le soutien connexe ne sont pas « couronnés de succès ». De la sorte, les praticiens ont la possibilité de revoir et de réviser les plans de réintégration afin de garantir leur efficacité et leur durabilité. Le suivi devrait se poursuivre suffisamment longtemps pour observer une certaine stabilité dans la vie de l'enfant (durée recommandée : deux ans).

6.5.1 Difficultés communes lors du suivi de l'aide à la réintégration

Difficulté	Mesure correctrice
Des problèmes, logistiques et autres, pour maintenir le contact avec les enfants de retour et leur famille interfèrent avec le processus de suivi et d'examen.	Intégrer les mécanismes de soutien communautaire pour faciliter le suivi lors de la phase d'élaboration.
Investissement insuffisant dans les mécanismes qui garantissent et promeuvent la participation des enfants de retour.	Tenir les enfants informés tout au long du processus de retour et de réintégration.
Les enfants, notamment ceux qui sont accompagnés des personnes qui en ont la charge lorsqu'ils reviennent dans leur pays d'origine, se heurtent à un obstacle supplémentaire, car la cible des mesures de contact, de participation et de suivi est le chef du ménage – parent ou personne qui a la charge de l'enfant – plutôt que l'enfant lui-	Concevoir et mettre en place des mécanismes de suivi centrés sur l'enfant, y compris au moyen du jeu, de l'art et du théâtre, selon ce qui est approprié pour la communauté.

Difficulté même.	Mesure correctrice
<p>Le suivi risque d'attirer inutilement l'attention sur l'enfant de retour ou sa famille. Il peut susciter des attentes irréalistes parmi les migrants de retour qui n'ont pas bien compris les limites de l'aide. Il peut également susciter du ressentiment ou mettre en danger les enfants de retour et leur famille, en donnant l'impression qu'ils ont reçu des ressources particulières. Enfin, il risque de susciter la rancœur des personnes ayant la charge d'un enfant, qui peuvent avoir le sentiment que leur autorité est mise à mal.</p>	<p>Présenter les limites de l'aide et l'objectif du suivi et, si possible et approprié, mobiliser les membres de la communauté et renforcer leurs capacités en matière de suivi et d'évaluation.</p>
<p>Absence de mécanismes de suivi indépendants pour les enfants de retour et les familles. Les éléments factuels rassemblés à l'occasion du suivi sont rarement utilisés pour adapter les programmes d'aide à la réintégration ou pour concevoir de nouvelles interventions (le suivi et l'évaluation sont déconnectés de l'élaboration des programmes).</p>	<p>Mobiliser les institutions nationales ou les organisations de la société civile locales oeuvrant en faveur des droits de l'homme. Renforcer les exercices de suivi et d'évaluation aux niveaux national et local en veillant à ce que des ressources suffisantes leur soient allouées et en renforçant les capacités.</p>

Il convient de consulter les enfants, les familles et les autres parties prenantes associées au processus de réintégration au sujet de l'élaboration des indicateurs et de documenter les enseignements tirés, afin de renforcer le système général de protection de l'enfance et les autres systèmes et services en place⁸¹. Le suivi et l'évaluation peuvent être envisagés à trois niveaux :

- Au niveau individuel, pour suivre les progrès de l'enfant ;
- Au niveau de l'organisme, pour évaluer l'efficacité du programme ;
- Au niveau multisectoriel, pour identifier les lacunes potentielles dans la fourniture de services.

Visites de suivi aux fins de protection de l'enfance

Les visites de suivi aux fins de protection de l'enfance garantissent un soutien et une orientation continus pour l'enfant et la personne qui en la charge. Le plan de réintégration est examiné afin d'identifier les lacunes dans la fourniture de services et de s'assurer que la mise en oeuvre se déroule comme prévu et que les mesures convenues sont toujours pertinentes. Les visites de suivi peuvent également faciliter la réorientation du plan de réintégration en fonction de la situation actuelle de l'enfant et de sa famille. Les visites de suivi aux fins de protection de l'enfance permettent de promouvoir la protection de l'enfant en atténuant les risques de maltraitance ou d'exploitation et en mettant en place des voies de signalement appropriées. Les visites de suivi de l'enfant sont l'occasion d'aborder des questions telles que le ressenti de l'enfant vis-à-vis de l'aide à la réintégration fournie jusque-là, ce qui a bien fonctionné, ce qui pourrait être amélioré et ce qui pourrait renforcer le processus à l'avenir.

Suivi communautaire

Le suivi communautaire peut être assuré par des comités pour la protection de l'enfance, des

bénévoles ou des membres respectés de la société, tels que des chefs religieux ou des anciens. Il peut faciliter l'examen et le suivi continu afin de renforcer la fourniture de services et la programmation de la réintégration. En l'absence d'un chargé de dossier spécifique, il peut exister une structure de protection de l'enfance à base communautaire. Les structures communautaires de protection de l'enfance peuvent suivre les progrès réalisés par chaque enfant et fournir des informations cruciales permettant d'éclairer l'élaboration de politiques et d'initiatives au niveau structurel. Une approche de groupe du suivi peut être appliquée à un grand nombre d'enfants dans une communauté donnée. Cet exercice peut être effectué en examinant régulièrement l'aide à la réintégration reçue grâce aux programmes de réintégration en cours qui les mettent en relation, tels que les programmes axés sur l'éducation, la formation professionnelle et la formation aux compétences professionnelles.

6.5.2 Indicateurs de la réintégration durable soucieux des besoins de l'enfant

Les indicateurs de la réintégration durable soucieux des besoins des enfants mettent en correspondance les besoins de chaque enfant et de sa famille et l'accessibilité des moyens et ressources afin d'atténuer les vulnérabilités environnementales ou communautaires. Ils peuvent également tenir compte des aspects structurels pouvant favoriser ou entraver l'accès des enfants de retour et des familles au soutien éventuellement disponible aux autres enfants vulnérables du pays ou de la communauté d'origine. Les indicateurs de la réintégration durable soucieux des besoins de l'enfant permettent d'orienter la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation d'une approche globale, y compris les mesures visant à s'attaquer aux causes profondes de la migration. Si cela est important pour l'élaboration de programmes de réintégration spécifiques, il convient de garder à l'esprit que ce type de considérations structurelles s'applique à tous les enfants vulnérables de la communauté. Comme nous l'avons vu au chapitre 4, l'aide à la réintégration durable ne cherche pas à créer un système parallèle de soutien aux enfants de retour et à leur famille. Bien plutôt, elle établit un lien entre l'aide à la réintégration et les facteurs de vulnérabilité qui constituent des moteurs de la migration dans les communautés d'origine. La durabilité d'un programme de réintégration est renforcée lorsque celui-ci est relié à des systèmes et ressources plus larges sans créer des incitations ou des freins pour les enfants vulnérables ou les familles qui cherchent à recevoir ou reçoivent déjà un soutien.

6.5.3 Créer des connaissances : vers l'élaboration d'un cadre de suivi des résultats soucieux des besoins de l'enfant

L'OIM a conçu un outil normalisé d'enquête sur la durabilité de la réintégration afin d'évaluer les dimensions économique, sociale et psychosociale de la réintégration durable des migrants de retour. L'enquête et l'ensemble d'indicateurs qui l'accompagnent permettent de savoir dans quelle mesure les migrants de retour sont parvenus à se réintégrer durablement dans leurs communautés d'origine. L'approche intégrée de la réintégration suivie par l'OIM, ainsi que l'outil d'enquête sur la durabilité de la réintégration et les indicateurs connexes sont actuellement appliqués dans les processus de réintégration des enfants de retour. Cependant, quand il s'agit de répondre aux

besoins spécifiques des enfants, il est admis qu'une approche sur mesure est préférable. Il est communément reconnu que les expériences des enfants de retour ainsi que leurs besoins et vulnérabilités propres nécessitent des indicateurs et des outils de suivi spécifiques pour mesurer la durabilité de leur réintégration et identifier les bonnes pratiques permettant de planifier et de mettre en oeuvre au mieux les programmes de réintégration pour les enfants de retour et leur famille.

[La boîte à outils des solutions durables pour les enfants](#) conçue par Save the Children en 2019 établit des indicateurs relatifs au retour et à la réintégration des enfants. Elle couvre les processus d'élaboration, de diffusion et de mise en oeuvre de solutions pour les enfants migrants, y compris ceux qui reviennent de l'étranger, et pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et comprend un cadre d'indicateurs visant à mesurer les progrès des solutions pour les enfants⁸².

Pour adapter au mieux la boîte à outils à une utilisation dans le cadre de programmes de réintégration pour enfants de retour, l'OIM a entrepris de réaliser une étude conjointe avec Save the Children afin d'ajuster les indicateurs à la situation des enfants de retour. Ce projet conjoint vise en outre à élaborer des outils de suivi spécialement adaptés aux enfants et à identifier des bonnes pratiques pour suivre et évaluer la réintégration durable des enfants dans le contexte du retour. Cette étude devrait déboucher directement sur une amélioration de la conception, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des programmes d'aide à la réintégration pour les enfants et contribuer à des recommandations en matière de politiques et de mesures de sensibilisation concernant le retour et la réintégration des enfants. Ses résultats, ainsi que les outils connexes, seront disponibles au cours du premier semestre de 2021.

⁸¹ Emily Delap et Joanna Wedge, Groupe inter-agences sur la réintégration des enfants, [Guidelines on Children's Reintegration](#), p. 7 (2016).

[Le cadre d'indicateurs de la boîte à outils des solutions durables pour les enfants](#) est reproduit à la page 38 de ce document. Cet ensemble d'orientations énonce des règles claires et des orientations en matière de sensibilisation et de programmation et propose un cadre d'indicateurs visant à faire en sorte que les enfants soient, pour la première fois, intégrés dans l'évaluation des solutions durables. La deuxième phase de mise en oeuvre vient de démarrer, avec l'élaboration de méthodologies relatives à la planification et d'indicateurs spécifiques, rejoignant ainsi l'action de Save the Children sur les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix (le « triple lien ») et le relèvement des enfants.

- [Prev](#)
- 6.5/6.5
-